



CATALOGUE DES
**FORMATIONS
CONTINUES**
SAISON 2018 / 2019



FÉDÉRATION
FRANÇAISE
KARATÉ

Le mot du Directeur technique



Cher(e) présidente et président de club, cher(e) enseignante et enseignant de club,
C'est avec beaucoup de plaisir que je vous présente le 1^{er} catalogue de formation continue, édité par la fédération française de karaté et disciplines associées.

La formation continue est un acte quasiment obligatoire pour vous tous enseignants, qui avez consacré et qui consacrerez encore une partie de votre vie, à former et éduquer nos jeunes et nos moins jeunes adhérents.

La formation est souvent pensée au travers des formations diplômantes, que ce soit au niveau fédéral, avec le DAF et le DIF, au niveau de la branche professionnelle, avec les CQP, au niveau des diplômes d'Etat, avec le DE puis le DESJEPS.

Ces formations diplômantes doivent être vécues comme une progression organisée au même titre que celles organisées dans les grades.

Quand on a acquis un niveau d'enseignement, il est normal de rechercher l'obtention du diplôme supérieur.

Au-delà, la formation continue proposera des certifications en fonction des modules que vous aurez suivis. S'il ne s'agit pas d'obtenir un diplôme supplémentaire, il s'agit bien de parfaire sa formation d'enseignant dans des domaines variés. On peut être intéressé par des modules pédagogiques qui proposeront différentes approches en fonction de l'âge des pratiquants, on peut être intéressé par des modules de santé bien-être, on peut être intéressé par des stages d'approfondissement technique.

Le champ des propositions est très large et varié. Il a pour but de satisfaire le plus grand nombre d'enseignants qui voudront, par la voie de la formation continue, parfaire leurs connaissances et leurs méthodes, dans un domaine qu'ils apprécient déjà, ou au contraire découvrir un nouveau champ possible de leurs interventions.

Je souhaite vous voir nombreux vous inscrire à ces formations dont je vous assure qu'au-delà du contenu la fédération organisera votre accueil dans les meilleures conditions pour que votre temps de formation reste à tout jamais un excellent moment d'échanges, de partage et de convivialité.

Dominique CHARRE

SOMMAIRE

LA TECHNIQUE	3
● Karaté Combat (Kumite).....	4
● Karaté Kata.....	5
● Body Karaté.....	6
● Karaté Mix.....	7
LES PUBLICS	8
● Baby Karaté.....	8
● Karaté Senior.....	9
● Karaté Scolaire.....	10
● Para-Karaté.....	11
● Karaté Carcéral.....	12
LA SANTE	13
● Karaté Santé Module 1 Base.....	14
● Karaté Santé Module 2 Perfectionnement.....	15
● Karaté Santé module spécifique « Lutter contre les maladies métaboliques ».....	16
● Karaté Santé module spécifique « karaté après cancer ».....	17
Présentation des lieux de formation.....	18

LA TECHNIQUE

Karaté Combat (Kumite)

Public :

Ouvert aux candidats hommes et femmes, âgés de 18 ans minimum, titulaires :

- Licence FFK pour l'année en cours
- Diplôme d'enseignant de niveau DAF minimum

Intervenants : **Alexandre BIAMONTI** - **Franck BISSON** (entraîneurs nationaux des EDF jeunes) - **Yann BAILLON** (Directeur des EDF) - *Sportifs des équipes de France (témoignages)*

Objectifs :

Ce module spécifique combat sportif s'adresse aux enseignants qui préparent de **jeunes** compétiteurs aux échéances nationales.

Il a pour ambition d'apporter des connaissances de l'entraînement à la compétition vers le plus haut niveau. L'intérêt de participer à ce module est l'apport de savoirs, savoirs faire, des méthodes d'entraînements des équipes de France à transférer de façon pérenne à l'échelon des clubs.

Moyens et méthodes pédagogiques :

- Travail théorique et pratique de mise en situation sur tatamis
- Travail en groupes avec supports pédagogiques

Contenus (compétences visées) :

- **Se perfectionner dans le kumite**
Connaitre l'accession au Haut Niveau
Connaitre les caractéristiques du jeune sportif
- **Comprendre les fondamentaux du kumite pour mieux l'enseigner**

Mises en évidence de principes
Exemples d'exercices et de méthodes pédagogiques
Utilisations d'outils pédagogiques (vidéos, documents...)

- **Savoir programmer les entrainements kumite pour planifier son enseignement**

Evaluations (compétences visées) :

- Mise en situation pratique
- Evaluation sur la base d'un bilan technique et pédagogique
- Attestation de fin de formation

MODALITES D'ORGANISATION

Dates et lieux :

- 23 au 25 novembre 2018 et 04 mai 2019 (CNE, 200 rue Hélène Boucher, 34170 Castelnau le Lez)
- Du 30 novembre au 02 décembre 2018 et le 6 avril 2019 (CREPS IDF 1 Rue du Dr le Savoureux, 92290 Châtenay-Malabry)

Durée :

- 2 jours (par zone sud ou nord) + 1 jour (ouvert à tous)

Volume Horaire :

- 20 heures (2 jours à 16h + 1 jour à 4h)

Nombre de participants :

- 50 stagiaires

Coût Pédagogique :

- 50€

Frais annexes :

- CNE : Hébergement : 62,50€ la nuit + petit déjeuner- Déjeuner possible à 12€
- CREPS IDF : Hébergement : 25€ la nuit + petit déjeuner- Déjeuner possible à 10€

Conditions d'inscriptions :

- Fiches de candidature à télécharger sur le site fédéral « onglet formation »

Contact :

- formation@ffkarate.fr

Karaté Kata

Public :

Ouvert aux candidats hommes ou femmes, âgés de plus de 18 ans, titulaires de la licence FFK pour l'année en cours, ainsi que d'un diplôme d'enseignement de niveau DAF minimum.

Intervenants : William GEOFFRAY - Jonathan MARUANI - Ayoub NEGLIZ (Entraîneur National)

Objectif :

Cette formation a pour objectif d'harmoniser la pratique des fondamentaux en kata. Il s'agit de caractériser ces fondamentaux pour mieux les connaître, savoir les observer, les appliquer et acquérir les méthodes pour les enseigner. Elle s'intègre dans la dynamique de développement de la pratique du kata dans les clubs, initiée par la fédération. Cette sensibilisation autour de l'importance de l'apprentissage des fondamentaux s'applique à tous les domaines de pratique du kata : que ce soit la progression dans la pratique personnelle, la préparation aux passages de grades ou encore la préparation à la compétition.

MODALITES D'ORGANISATION

Dates et lieux :

- Du 14 au 16 décembre 2018
- CREPS IDF 1 Rue du Dr le Savoureux, 92290 Châtenay-Malabry

Durée :

- 3 jours

Volume Horaire :

- 16 heures

Nombre de participants :

- 50 stagiaires

Coût Pédagogique :

- 50€

Frais annexes :

- Hébergement : 25€ la nuit + petit déjeuner
- Repas : déjeuner possible à 10€

Conditions d'inscriptions :

- Fiches de candidature à télécharger sur le site fédéral « onglet formation »

Contact :

- formation@ffkarate.fr

Moyens et méthodes pédagogiques :

- Travail théorique et pratique de mise en situation sur tatamis
- Travail en groupe avec supports pédagogiques

Contenus (compétences visées) :

● Comprendre les fondamentaux du kata pour mieux l'enseigner

Mise en évidence des principes de base et de perfectionnement

Exemples de procédés d'apprentissage et de méthodes pédagogiques

Utilisations d'outils pédagogiques (vidéos, documents...)

● Se perfectionner dans la pratique des katas

Analyse vidéos et partage d'expériences

Repérer les principaux défauts techniques dans l'exécution de kata observés en vidéo et proposer des remédiations

● Savoir placer les entraînements kata pour planifier son enseignement

Evaluations (compétences visées) :

- Mise en situation pratique
- Evaluation sur la base d'un bilan technique et pédagogique
- Attestation de fin de formation

Body Karaté

Public :

Ouvert aux :

- Présidents des ligues et des comités départementaux
- Cadres des équipes techniques régionales
- Responsables techniques des structures fédérales
- Enseignants de toute discipline fédérale titulaire du DAF minimum
- Titulaires d'un certificat de Body Karaté
- Licenciés FFK pour l'année en cours désirant animer des séances de Body Karaté en club.

Intervenants : Gwendoline FRANCOISE, Luc BA et Thierry LAUROL (référents techniques membres de la commission nationale Body Karaté)

Objectifs :

- Initier aux principes et à la méthodologie pédagogique du Body Karaté.
- Construire des enchaînements de Body karaté du basique au plus complexe.
- Apprendre à séquencer une musique pour y adapter une chorégraphie.
- Progresser dans l'animation d'un cours de body karaté (rythme, gestuelle, conduite vocale, récupération)

Cette action de formation sera répartie entre des apports théoriques, des temps de pratique et le partage d'expériences réalisées en club ou dans une démarche fédérale plus élargie.

Elle vise à présenter la logique et la pratique du Body Karaté au plus grand nombre, à encourager les activités de Body Karaté, au niveau local.

Elle renforcera les compétences en terme de connaissance de la structure musicale et d'animation de cours de ceux qui veulent enseigner le body karaté.

Elle permettra aux participants ayant une section body karaté en activité d'obtenir le label Body Karaté.

MODALITES D'ORGANISATION

Dates et lieux :

- Le samedi 25 mai 2019
- CNE, 200 rue Hélène Boucher, 34170 Castelnau le Lez

Durée :

- 1 jour

Volume Horaire :

- 6 heures (3 heures le matin et 3 heures l'après-midi)

Nombre de participants :

- 40 stagiaires

Coût Pédagogique :

- 80€

Frais annexes :

- Hébergement : 62,50€ la nuit + petit déjeuner
- Repas : déjeuner possible à 12€

Conditions d'inscriptions :

- Fiches de candidature à télécharger sur le site fédéral « onglet formation »

Contact :

- formation@ffkarate.fr

Karaté Mix

Pédagogie et Compétition

Public :

Ouvert aux :

- Référents techniques karaté Mix des structures fédérales
- Enseignants de toute discipline fédérale titulaire du DAF minimum
- Enseignants de Karaté Mix
- Compétiteurs de karaté Mix

Intervenant : Loïc MARTY (Réfèrent National Karaté Mix)

Objectifs :

- Apporter les bases d'une pédagogie pour l'apprentissage du karaté Mix aux enfants
- Proposer une pédagogie adaptée aux publics adolescents et adultes.
- Bases et perfectionnement du travail debout dans le karaté Mix
- Bases et perfectionnement du travail du corps à corps dans le karaté Mix
- Bases et perfectionnement du travail au sol dans le karaté Mix
- Approches stratégiques du combat en karaté Mix.
- Initiation à l'arbitrage combat du Karaté Mix

Cette action de formation vise, d'une part, à encourager les enseignants à développer l'activité karaté Mix dans leur club et le proposer à différents publics et d'autre part, à leur montrer les bases et la méthodologie de progression sur différents thèmes pédagogiques spécifiques au karaté Mix.

Enfin, elle cherchera à spécifier davantage les compétiteurs dans les attentes du combat de Karaté Mix.

MODALITES D'ORGANISATION

Dates et lieux :

- Le 10 novembre 2018
- CNE 200 rue Hélène Boucher, 34170 Castelnau le Lez

Volume Horaire :

- 6 heures (3 heures le matin et 3 heures l'après-midi)

Nombre de participants :

- 40 stagiaires

Coût Pédagogique :

- 80€

Frais annexes :

- Hébergement : 62,50€ la nuit + petit déjeuner
- Repas : déjeuner possible à 12€

Conditions d'inscriptions :

- Fiches de candidature à télécharger sur le site fédéral « onglet formation »

Contact :

- formation@ffkarate.fr

LES PUBLICS

Baby Karaté

Public :

Ouvert aux candidats hommes ou femmes, âgés de plus de 18 ans, titulaires de la licence FFK pour l'année en cours et titulaires d'un diplôme d'enseignant.

Intervenants : Jonathan MARUANI, Pauline LESTERLE (Psychomotricienne), Alexandra VAUDATIN (Educatrice Jeunes Enfants), José BRAZ (Psychomotricien)

Objectifs :

Améliorer le fonctionnement des clubs de karaté pour assurer une qualité d'accueil pour le public baby karaté avec un encadrement formé et compétent. La démarche s'appuie sur les étapes psychomotrices « typiques » du jeune enfant pour déterminer les habiletés sensorimotrices, émotionnelles, relationnelles au travers d'une pratique ludique dans un environnement adapté.

Moyens et méthodes pédagogiques :

- Travail théorique et pratique de mise en situation sur tatamis
- Travail en groupe avec supports pédagogiques

Contenus (compétences visées) :

- **Connaitre le jeune public de 3-5 ans**
Caractéristiques et accueil de ce public
- **S'approprier le contenu pédagogique**
Mise en évidence des principes lors des séances
Exemples de procédés d'apprentissage et de méthodes pédagogiques
Conception et mises en situations
Régulation et évaluation de son action
- **Savoir programmer les séances pour planifier son enseignement**
Création d'un programme d'enseignement

Evaluations (compétences visées) :

- Mise en situation pratique
- Evaluation sur la base d'un bilan technique et pédagogique
- Attestation de fin de formation et labellisation club

MODALITES D'ORGANISATION

Dates et lieux :

- Du 21 au 23 juin 2019
- CNE, 200 rue Hélène Boucher, 34170 Castelnau le Lez

Durée :

- 2 jours

Volume Horaire :

- 18 heures

Nombre de participants :

- 25 stagiaires

Coût Pédagogique :

- 150€

Frais annexes :

- Hébergement : 62,50€ la nuit + petit déjeuner
- Repas : déjeuner possible à 12€

Conditions d'inscriptions :

- Fiches de candidature à télécharger sur le site fédéral « onglet formation »

Contact :

- formation@ffkarate.fr

Karaté Senior

Public :

Ouvert aux candidats hommes ou femmes, âgés de plus de 18 ans, titulaires de la licence FFK pour l'année en cours, ainsi que d'un diplôme d'enseignement de niveau DAF minimum.

Intervenants : La formation est encadrée par des formateurs et des intervenants spécialisés autour de cette thématique.

Objectifs :

Cette formation a pour objectif d'apporter aux professeurs les connaissances et compétences spécifiques afin de savoir capter, accueillir et fidéliser les publics séniors. Il s'agit d'être capable de proposer une pratique adaptée à leur avancée en âge et attrayante. Cette formation est un avantage considérable pour développer et diversifier l'offre de pratique du club.

MODALITES D'ORGANISATION

Dates et lieux :

- Du 09 au 10 mars 2019
- CNE, 200 rue Hélène Boucher, 34170 Castelnau le Lez

Durée :

- 2 jours

Volume Horaire :

- 16 heures

Nombre de participants :

- 25 stagiaires

Coût Pédagogique :

- 150€

Frais annexes :

- Hébergement : 62,50€ la nuit + petit déjeuner
- Repas : déjeuner possible à 12€

Conditions d'inscriptions :

- Fiches de candidature à télécharger sur le site fédéral « onglet formation »

Contact :

- formation@ffkarate.fr

Moyens et méthodes pédagogiques :

- Travail pratique de mise en situation sur tatamis
- Travail en groupe avec supports pédagogiques

Contenus (compétences visées) :

● Connaître le public senior pour spécifier son enseignement

Connaissances de ce public
Activité physique et seniors
Principaux paramètres du vieillissement physiologique
Accueil du public senior

● S'approprier le contenu pédagogique

Mise en évidence des principes lors des séances notamment sur les points d'attention et de prévention

Conception et mises en situations
Régulation et évaluation de son action

● Savoir programmer les séances pour planifier son enseignement

Création d'un programme d'enseignement

Evaluations (compétences visées) :

- Mise en situation pratique
- Evaluation sur la base d'un bilan technique et pédagogique
- Attestation de fin de formation et labellisation

Karaté Scolaire

Public :

Ouvert aux candidats hommes ou femmes, âgés de plus de 18 ans, titulaires de la licence FFK pour l'année en cours, d'un diplôme de niveau IV au minimum (BEES1, DEJEPS, BEES2, DESJEPS) ou DIF pour les titulaires d'une licence ou d'un master Staps, d'une attestation d'enseignement ou de projet de « Développement Scolaire » du président du club.

Intervenants : David CHEREAU (6^{ème} dan – référent karaté scolaire) – Blandine MALTERRE (Conseillère Pédagogique Départementale de l'Education Nationale) – Prescillia DEBRAY (Psychomotricienne)

Objectifs :

Ce module de formation nationale continue est organisé pour les enseignants karaté et DA. Il est un avantage considérable pour développer et s'impliquer au sein des écoles et ainsi collaborer à l'éducation des jeunes.

Sur la base des besoins de la formation, l'action articulera des temps d'apprentissage pratique et théorique, et des démarches individualisées pour aider le stagiaire à atteindre ses objectifs.

Moyens et méthodes pédagogiques :

- Travail Théorique et pratique de mise en situation sur tatamis
- Travail en groupe avec supports pédagogiques

Contenus (compétences visées) :

● Connaître le public scolaire pour spécifier son enseignement

Les enfants de CM1-CM2, les enseignants et conseillers pédagogiques

● S'approprier le contenu pédagogique

Mise en évidence des principes lors des séances

Exemples de procédés d'apprentissage et de méthodes pédagogiques applicables à l'école
Conception et mises en situations

Régulation et évaluation de son action

● Savoir programmer les séances pour planifier son enseignement

Création d'un programme d'enseignement à l'école

Evaluations (compétences visées) :

- Mise en situation pratique
- Evaluation sur la base d'un bilan technique et pédagogique
- Attestation de fin de formation

MODALITES D'ORGANISATION

Dates et lieux :

- Du 15 au 16 mars 2019
- CNE, 200 rue Hélène Boucher, 34170 Castelnau le Lez

Durée :

- 2 jours

Volume Horaire :

- 16 heures

Nombre de participants :

- 20 stagiaires

Coût Pédagogique :

- 210€

Frais annexes :

- Hébergement : 62,50€ la nuit + petit déjeuner
- Repas : déjeuner possible à 12€

Conditions d'inscriptions :

- Fiches de candidature à télécharger sur le site fédéral « onglet formation »

Contact :

- formation@ffkarate.fr

Para-Karaté

Public :

Ouvert aux candidats hommes ou femmes, âgés de plus de 18 ans, titulaires de la licence FFK pour l'année en cours, ainsi que d'un diplôme d'enseignement de niveau DAF minimum.

Intervenants : **Alain GEORGEON** (DESJEPS, 6^{ème} dan, enseignant, Responsable de la commission nationale Para-karaté) – **Fatah SEBBAK** (CQP 5^{ème} dan, champion d'Europe et vice-champion du monde Para-karaté catégorie fauteuil) - **Jacques DJEDDI** (DEJEPS 5^{ème} dan FF Karaté, enseignant karaté).

Objectifs :

Ce module spécifique para-karaté s'adresse aux enseignants de karaté et DA.

Il a pour ambition d'assurer une formation en direction des enseignants qui souhaitent accueillir, accompagner des personnes en situation de handicap dans leurs clubs.

Ce module est un avantage considérable pour développer et diversifier l'offre de pratique du club.

MODALITES D'ORGANISATION

Dates et lieux :

- Du 26 au 28 octobre 2018 ou du 19 au 21 avril 2019
- CNE, 200 rue Hélène Boucher, 34170 Castelnau le Lez

Durée :

- 2 jours

Volume Horaire :

- 18 heures

Nombre de participants :

- 10 à 20 stagiaires

Coût Pédagogique :

- 150€

Frais annexes :

- Hébergement : 62,50€ la nuit + petit déjeuner
- Repas : déjeuner possible à 12€

Conditions d'inscriptions :

- Fiches de candidature à télécharger sur le site fédéral « onglet formation »

Contact :

- formation@ffkarate.fr

Moyens et méthodes pédagogiques :

- Travail pratique de mise en situation sur tatamis
- Travail en groupe avec supports pédagogiques

Contenus (compétences visées) :

● Connaître le public Para-Karaté pour anticiper son enseignement

Connaissances des spécificités des handicaps
Connaissances des différentes structures et fédérations

Connaissance des aspects médico-sportifs et de leurs contraintes

● S'approprier le contenu pédagogique

Mise en situation pédagogique avec des groupes de personnes en situation de handicap
Conception, adaptation des exercices (kata...)
Régulation et évaluation de son action

● Savoir programmer les séances pour planifier son enseignement

Création et élaboration d'un programme d'enseignement adapté en cohérence avec son groupe (Pédagogie d'inclusion...)

Evaluations (compétences visées) :

- Mise en situation pratique
- Evaluation sur la base d'un bilan technique et pédagogique
- Attestation de fin de formation et labellisation

Karaté Carcéral

Public :

Ouvert aux candidats hommes ou femmes, âgés de plus de 18 ans, titulaire de la licence FFK pour l'année en cours, un diplôme DIF minimum. Une demande du casier B2 sera faite préalablement par l'établissement d'accueil

Intervenants : Jacques DJEDDI (DEJEPS 5^{ème} dan, enseignant, responsable national du karaté carcéral, Moniteur de Sport en milieu carcéral, « Formateur publics Cibles »), EL MARBOUH Hamed (Capitaine gradé formateur de l'Administration).

Objectifs :

Ce module spécifique karaté carcéral s'adresse à tous les enseignants de karaté et DA. Il a pour ambition d'assurer une formation en direction des enseignants qui souhaitent intervenir auprès des personnes placées sous mains de justice (détenus) dans les établissements pénitentiaires. Outre la pratique en établissement l'enseignant aura la possibilité de créer des projets permettant à l'individu détenu une resocialisation, à travers des actions en dehors du monde carcéral.

MODALITES D'ORGANISATION

Dates et lieux :

- Du 29 au 31 mars
- Maison Centrale La Citadelle 17410 St Martin de Ré

Durée :

- 3 jours

Volume Horaire :

- 21 heures

Nombre de participants :

- 20 stagiaires

Coût Pédagogique :

- 150€

Frais annexes :

- Hébergement : possibilité nuitée + petit déjeuner (mobil home) voir sur fiche d'inscription
- Repas : NC

Conditions d'inscriptions :

- Fiches de candidature à télécharger sur le site fédéral « onglet formation »

Contact :

- formation@ffkarate.fr

Moyens et méthodes pédagogiques :

- Travail pratique de mise en situation sur tatamis
- Travail en groupe avec supports pédagogiques

Contenus (compétences visées) :

● Connaître le public et l'environnement carcéral pour anticiper son enseignement

Connaissance de l'administration : les établissements, les professionnels
Connaissance du public carcéral

● S'appropriier le contenu pédagogique

Conception et mises en situations
Exemples d'éducatifs et de méthodes pédagogiques applicables
Régulation et évaluation de son action

● Savoir proposer le karaté comme « outil d'insertion »

Règles de notre discipline au service du carcéral.
Liens entre la pratique et la société.
Projet et club tuteur

Evaluations (compétences visées) :

- Mise en situation pratique
- Evaluation sur la base d'un bilan technique et pédagogique
- Attestation de fin de formation

LA SANTE

Descriptif :

La Fédération Française de Karaté et Disciplines Associées est sensibilisée aux politiques publiques de la santé. Elle a répondu au Projet Sport Santé de la Commission Nationale du CNOSF lancé en Janvier 2015. En Mars 2016, la FFK a lancé le premier module de formation karaté santé.

Objectifs :

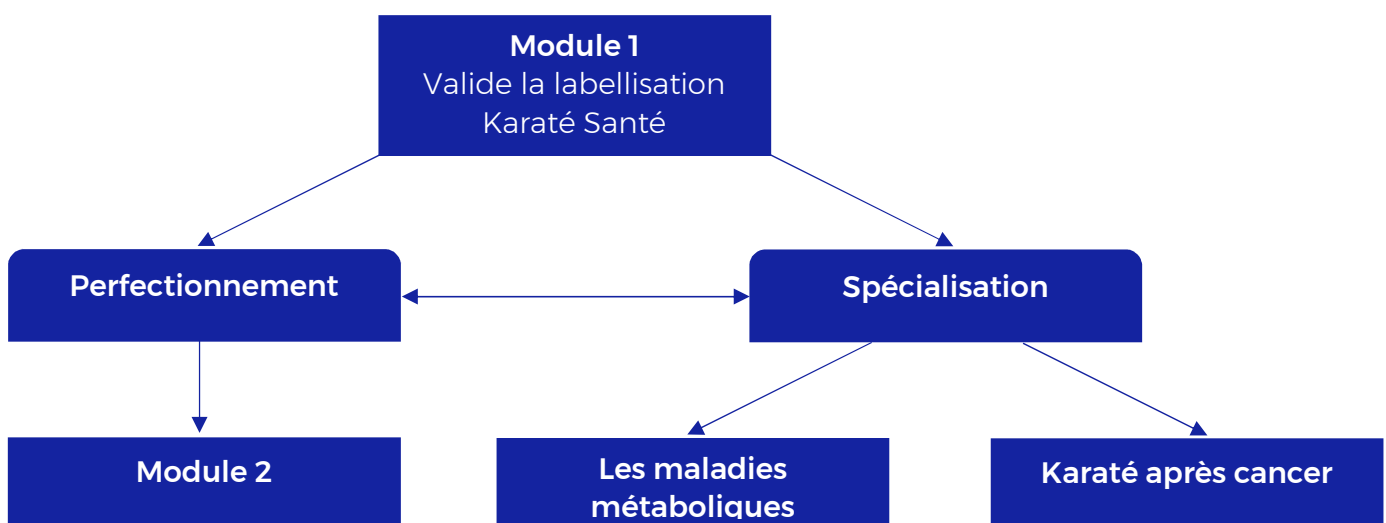
Le Karaté Santé a vocation à :

- Former les enseignants pour qu'ils puissent sécuriser la pratique et l'adapter aux personnes souffrant de pathologies chroniques et désirant s'initier ou poursuivre la pratique de cette discipline ;
- Développer la pratique du karaté comme outil de prévention de la survenue de maladies chroniques

Répondre à des objectifs de santé publique

- Prévenir les risques de blessures ou de lésions chroniques liées à la pratique du Karaté notamment lors vieillissement du pratiquant et, in fine, chez la personne âgée.
- Diminuer le risque de survenue (prévention primaire) de maladies chroniques (cancer, diabète, maladie vasculaire, obésité et autres par la pratique du karaté) ;
- Accompagner les personnes qui sont en rémission d'un cancer ;
- Contribuer à prévenir la survenue de complications et de rechutes chez les patients atteints de maladies chroniques (prévention tertiaire).

Elle est conçue avec un tronc commun appelé Module 1 (36h en 2 fois 2 jours) qui permet aux stagiaires d'avoir les connaissances pour entrer dans les modules suivants (Module 2 Perfectionnement et Modules de spécialisation).



Karaté Santé Module 1 Base

Public :

Ouvert aux candidats hommes ou femmes, âgés de plus de 18 ans, titulaires de la licence FFK pour l'année en cours, du diplôme CQP au minimum (BEES1, DEJEPS, BEES2, DESJEPS), d'une attestation d'enseignement ou de projet de « Développement Santé » du président du club.

Intervenants : La formation est encadrée par des formateurs et des intervenants spécialisés autour de cette thématique (Médecin, Psychologue, Kinésithérapeute, Educateur Médico-Sportif).

Objectifs :

Ce module permet au professeur de labelliser son club pour accueillir les adhérents dans une pratique santé en sécurisant les mouvements par des postures adaptées et adéquates. Ce

module est un avantage considérable pour développer et diversifier l'offre de pratique du club. Sur la base des besoins de la formation, l'action articulera des temps pratiques et théoriques, des moments de réflexions et des démarches individualisées pour aider le stagiaire à atteindre ses objectifs.

MODALITES D'ORGANISATION

Dates et lieux :

- Du 5 au 7 avril 2019
- CNE, 200 rue Hélène Boucher, 34170 Castelnau le Lez

Durée :

- 2 jours

Volume Horaire :

- 18 heures

Nombre de participants :

- 20 stagiaires

Coût Pédagogique :

- 150€

Frais annexes :

- Hébergement : 62,50€ la nuit + petit déjeuner
- Repas : déjeuner possible à 12€

Conditions d'inscriptions :

- Fiches de candidature à télécharger sur le site fédéral « onglet formation »

Contact :

- formation@ffkarate.fr

Moyens et méthodes pédagogiques :

- Travail théorique et pratique de mise en situation sur tatamis
- Travail en groupes avec supports pédagogiques

Contenus (compétences visées) :

● Définir le karaté santé

Objectifs et sens à donner

Présentation et problématiques liées à la pratique sportive

● Connaître les différents publics pour spécifier son enseignement

Connaissance des publics pour mieux les accueillir et les intégrer

Hétérogénéité et spécificités des personnes

● S'appropriier le contenu pédagogique

Mise en situation pédagogique et prise en charge pour initier à la pratique

Conception et mises en place de situations pédagogiques adaptées au niveau de pratique

Analyse et utilisation du mouvement

Conception, mise en place, régulation et évaluation de son action pédagogique

Karaté Santé Module 2 « Perfectionnement »

Public :

Ouvert aux candidats hommes ou femmes, âgés de plus de 18 ans, titulaires de la licence FFK pour l'année en cours, d'un diplôme de niveau IV au minimum (BEES1, DEJEPS, BEES2, DESJEPS), du module 1 Karaté Santé

Intervenants : La formation est encadrée par des formateurs et des intervenants spécialisés autour de cette thématique.

Objectifs :

Ce module de perfectionnement permet d'approfondir et d'aller plus loin dans l'analyse des mouvements afin que les stagiaires puissent s'approprier les gestuelles, les postures et ainsi les consignes à donner. Il favorise aussi un retour d'expérience des différents stagiaires.

Moyens et méthodes pédagogiques :

- Travail théorique et pratique de mise en situation sur tatamis
- Travail en groupe avec supports pédagogiques

Contenus (compétences visées) :

● Définir et préciser le karaté santé

Objectifs et le sens à donner

Présentation et Problématiques liées à la pratique sportive

● Connaître les différents publics pour anticiper son enseignement

Approfondissement de la connaissance des publics pour mieux les accueillir et les intégrer
Hétérogénéité et spécificités des personnes

● Perfectionner le contenu pédagogique

Mise en situation pédagogique et prise en charge pour initier à la pratique

Conception et mises en place de situations pédagogiques adaptées au niveau de pratique

Analyse et utilisation du mouvement

Conception, mise en place, régulation et évaluation de son action pédagogique

Evaluations (compétences visées) :

- Mise en situation pratique
- Evaluation sur la base d'un bilan technique et pédagogique
- Attestation de fin de formation

MODALITES D'ORGANISATION

Dates et lieux :

- Du 19 au 21 octobre 2018
- CNE, 200 rue Hélène Boucher, 34170 Castelnau le Lez

Durée :

- 2 jours

Volume Horaire :

- 18 heures

Nombre de participants :

- 20 stagiaires

Coût Pédagogique :

- 210€

Frais annexes :

- Hébergement : 62,50€ la nuit + petit déjeuner
- Repas : déjeuner possible à 12€

Conditions d'inscriptions :

- Fiches de candidature à télécharger sur le site fédéral « onglet formation »

Contact :

- formation@ffkarate.fr

Karaté Santé module spécifique

« Lutter contre les maladies métaboliques »

Public :

Ouvert aux candidats hommes ou femmes, âgés de plus de 18 ans, titulaires de la licence FFK pour l'année en cours, du diplôme CQP au minimum (BEES1, DEJEPS, BEES2, DESJEPS), du module 1 Karaté Santé.

Intervenants : La formation est encadrée par des formateurs et des intervenants spécialisés autour de cette thématique.

Objectifs :

Ce module spécifique Karaté Santé « Les maladies métaboliques » a pour ambition d'assurer le transfert de connaissances, sur les pathologies chroniques, en direction des enseignants afin de compléter les apports nécessaires au label Karaté. Ce module est un avantage considérable pour développer et diversifier l'offre de pratique du club. L'action s'articulera entre temps pratique et théorique, des moments de réflexions et des démarches individualisées qui aideront le stagiaire à atteindre ses objectifs.

MODALITES D'ORGANISATION

Dates et lieux :

- Du 14 au 16 juin 2019
- CNE, 200 rue Hélène Boucher, 34170 Castelnaud le Lez

Durée :

- 2 jours

Volume Horaire :

- 18 heures

Nombre de participants :

- 20 stagiaires

Coût Pédagogique :

- 210€

Frais annexes :

- Hébergement : 62,50€ la nuit + petit déjeuner
- Repas : déjeuner possible à 12€

Conditions d'inscriptions :

- Fiches de candidature à télécharger sur le site fédéral « onglet formation »

Contact :

- formation@ffkarate.fr

Moyens et méthodes pédagogiques :

- Travail théorique et pratique de mise en situation sur tatamis
- Travail en groupes avec supports pédagogiques

Contenus (compétences visées) :

● Connaître les maladies métaboliques

Définition de l'Obésité et du diabète
Mécanismes physiopathologiques

● Connaître les effets de l'exercice physique

Spécificité chez l'enfant et l'adolescent
Prévention primaire e secondaire

● S'approprier le contenu pédagogique

Mise en situation pédagogique
Le karaté pour mobiliser les corps pathologiques.
Conception et mises en place de situations

Evaluations (compétences visées) :

- Mise en situation pratique
- Evaluation sur la base d'un bilan technique et pédagogique
- Attestation de fin de formation

Karaté Santé module spécifique

« karaté après cancer »

Public :

Ouvert aux candidats hommes ou femmes, âgés de plus de 18 ans, titulaires de la licence FFK pour l'année en cours, du diplôme CQP au minimum (BEES1, DEJEPS, BEES2, DESJEPS), du module 1 Karaté Santé., du module 1 Karaté Santé

Intervenants : La formation est encadrée par des formateurs et des intervenants spécialisés autour de cette thématique.

Objectifs :

Ce module spécifique Karaté Santé : « karaté après cancer » a pour ambition d'assurer le transfert de connaissance, sur les pathologies cancéreuses, en direction des enseignants afin de compléter les apports nécessaires au label Karaté santé et d'encadrer des personnes en rémission. L'action s'articulera entre temps pratiques et théoriques, des moments de réflexions et des démarches individualisées qui aideront le stagiaire à atteindre ses objectifs.

Moyens et méthodes pédagogiques :

- Travail théorique et pratique de mise en situation sur tatamis
- Travail en groupes avec supports pédagogiques

Contenus (compétences visées) :

● **Connaître les pathologies cancéreuses**

Définition de l'obésité et du diabète
Connaissances des effets des différents traitements

● **Connaître les effets de l'exercice physique**

Spécificité de l'âge du public
Activité physique chez les personnes en rémission

● **S'approprier le contenu pédagogique**

Mise en situation pédagogique
Mobilisation du corps par le Karaté
Approche de l'entraînement pour les personnes en rémission
Conception et mises en place de situations

Evaluations (compétences visées) :

- Mise en situation pratique
- Evaluation sur la base d'un bilan technique et pédagogique
- Attestation de fin de formation

MODALITES D'ORGANISATION

Dates et lieux :

- Du 11 au 13 janvier et du 08 au 10 février 2019
- CNE, 200 rue Hélène Boucher, 34170 Castelnau le Lèz

Durée :

- 2 x 2 jours

Volume Horaire :

- 36 heures

Nombre de participants :

- 20 stagiaires

Coût Pédagogique :

- 420€

Frais annexes :

- Hébergement : 62,50€ la nuit + petit déjeuner
- Repas : déjeuner possible à 12€

Conditions d'inscriptions :

- Fiches de candidature à télécharger sur le site fédéral « onglet formation »

Contact :

- formation@ffkarate.fr

Présentation des lieux de formation

Le Centre National d'Entraînement et de Formation

CNEF Montpellier

200, rue Hélène Boucher
ZAC Jean Mermoz
34170 CASTELNAU-LE-LEZ
Tél : 04.67.15.60.90

- 1 salle de formation de 140 m² (45 places assises maximum) avec grand écran, accès Internet, vidéo projecteur.
- Un tatami de 900 m²



Plan d'accès au CNEF :



Hôtel à proximité :

Appart 'City Confort Montpellier Millénaire

Adresse : 418 Rue du Mas de Verchant, 34000 Montpellier

Tél : 04.67.85.68.90

Le CREPS Ile de France à Châtenay Malabry

CREPS IDF

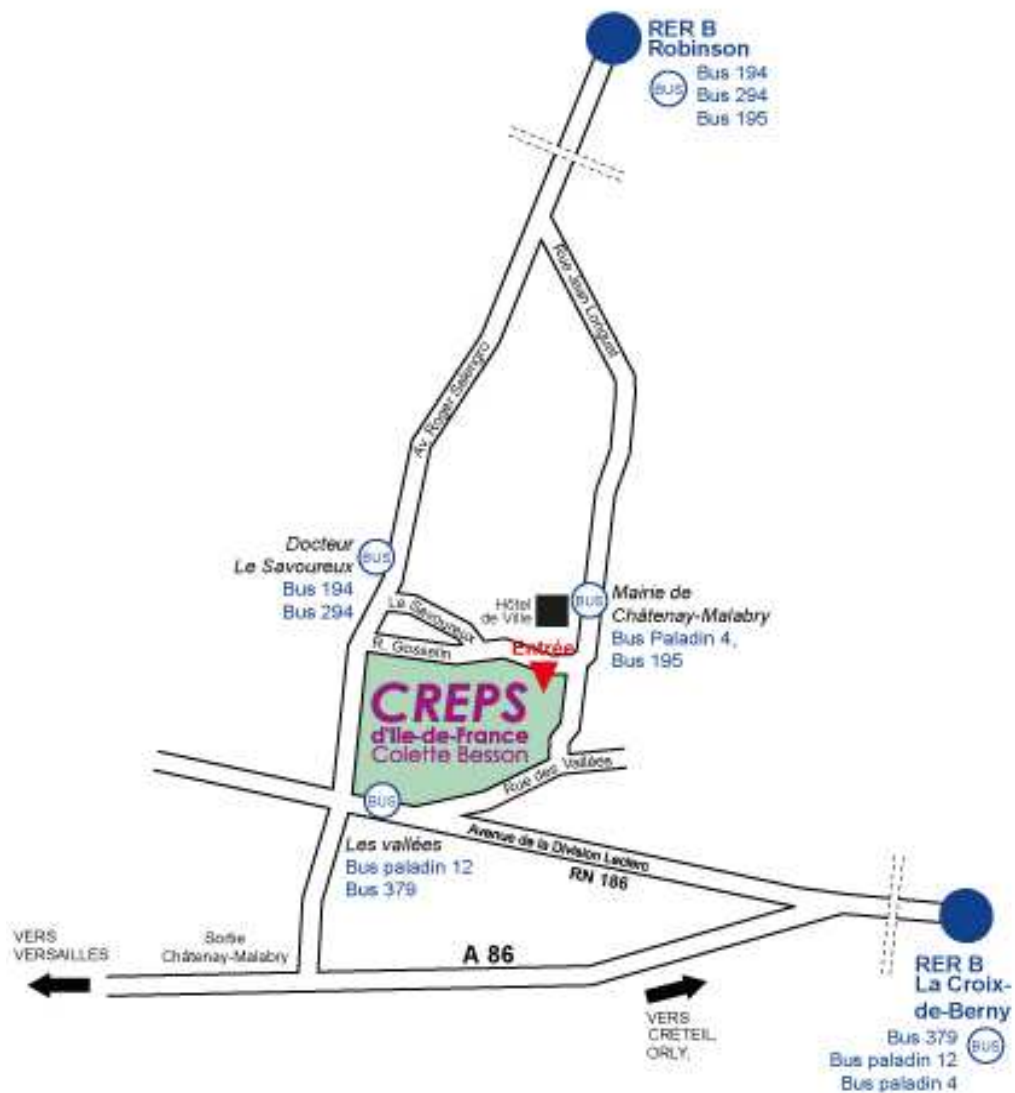
1 Rue du Dr le Savoureux
92291 CHÂTENAY-MALABRY

Tél : 01.41.87.20.30

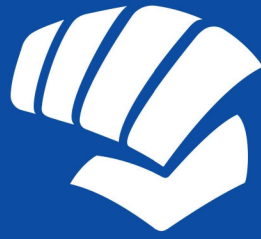
- Des salles de formation équipées
- Un tatami de 400 m2



Plan d'accès au CREPS d'Île-de-France



Hébergement possibles sur site



FÉDÉRATION
FRANÇAISE
KARATÉ

39 rue Barbès - 92120 MONTRouGE
☎ 01 41 17 44 40
info@ffkarate.fr

ffkarate.fr

